

Le PCI fait l'objet d'un examen plus détaillé dans la recommandation n° 20.

Recommandation n° 2

À l'heure actuelle, les ressources que le gouvernement fédéral déploie pour promouvoir le commerce sont réparties entre 119 endroits différents. De plus, certains gouvernements provinciaux possèdent aussi des bureaux à l'étranger. Ce chevauchement sème la confusion, entraîne un gaspillage des maigres ressources disponibles et limite l'efficacité des services assurés à l'étranger par le gouvernement du Canada en matière de promotion du commerce international. Nous recommandons :

Que les gouvernements fédéral et provinciaux s'associent aux fins de leur représentation à l'étranger; dans les cas où les provinces estiment qu'elles doivent avoir leurs propres représentants, leurs bureaux devraient être situés au même endroit que l'ambassade ou le consulat.

Recommandation n° 3

Il faut non seulement améliorer la coordination et éliminer les chevauchements à l'étranger, mais aussi apporter les changements correspondants au Canada. Le Comité recommande :

- i. *Que des guichets uniques soient mis en place pour toutes les activités fédérales et provinciales axées sur la promotion du commerce international;*
- ii. *que les gouvernements provinciaux coordonnent l'administration des services axés sur le commerce international offerts au Canada, y compris ces guichets uniques.*

Une structure intégrée dans le domaine du commerce international permettrait d'offrir à un coût moindre des services mieux coordonnés et moins déroutants pour les exportateurs, car ces derniers pourraient communiquer au même endroit avec les représentants fédéraux et provinciaux, les représentants de la Société pour l'expansion des exportations de leur région et des groupes du secteur privé (par exemple, les associations d'exportateurs).

L'emplacement de ces guichets uniques serait choisi en fonction de la demande émanant des milieux d'affaires. Dans les villes dotées d'un Centre des services aux entreprises, le gouvernement devrait établir ces deux bureaux au même endroit de manière à éviter les doubles emplois. Il est essentiel que les guichets uniques soient en mesure d'aider les entreprises qui ne sont pas prêtes à exporter à obtenir la formation à l'exportation ainsi que la préparation dont elles ont besoin.